



## Décision d'ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement de moniteurs éducateurs n° 2019000713

### LA DIRECTRICE,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°86-33 du 09 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,  
Vu le décret n°2014-99 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des moniteurs-éducateurs de la fonction publique hospitalière,  
Vu l'arrêté du 1er octobre 2014 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours sur titres permettant l'accès au corps des moniteurs-éducateurs de la fonction publique hospitalière.

### DÉCIDE

**Article 1 :** Un concours sur titres est ouvert à l'Hôpital de Pédiatrie et de Rééducation de Bullion afin de pourvoir trois postes vacants.

**Article 2 :** Peuvent faire acte de candidature :  
les personnes titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret 2007-196 du 13 février 2007.

**Article 3 :** La notice de renseignements ainsi que le dossier de candidature et d'inscription sont à demander, par lettre simple ou par téléphone, à :

L'Hôpital de Pédiatrie et de Rééducation de Bullion

**Service des Ressources Humaines**

Route de longchêne- 78830 Bullion

tél : 01 34 85 43 86

**Article 4 :** Le dossier de candidature, ainsi que les pièces justificatives sont à adresser **par lettre recommandée** (cachet de la poste faisant foi), à **Madame La Directrice de l'Hôpital de Pédiatrie et de Rééducation**, route de longchêne 78830 Bullion **au plus tard le 16 août 2019.**

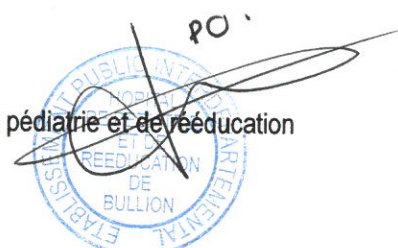
Seul le dossier de candidature fourni par l'Hôpital de Pédiatrie et de Rééducation sera pris en considération pour l'inscription au concours. Il devra être complété et accompagné de toutes pièces justificatives mentionnées dans la notice.  
**Tout dossier incomplet ou arrivant hors délai invalidera l'inscription à ce concours.**

**Article 5 :** La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision, par voie de recours gracieux administratif devant l'autorité hiérarchique, ou contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Bullion, le 12 juin 2019

La Directrice de l'Hôpital de pédiatrie et de rééducation

Aline DAVID





## **Service des Ressources Humaines**

☎ secrétariat 01.34.85.43.86

Bullion, le 13 juin 2019

### **AVIS D'OUVERTURE DU CONCOURS SUR TITRES AUX GRADES DE MONITEURS EDUCATEURS**

Organisation d'un examen professionnel pour 3 postes

#### **Constitution du dossier de candidature :**

- Lettre de motivation
- Un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés avec la durée
- Dossier de candidature à retirer auprès du service des Ressources Humaines
- Copie des attestations de formations et diplômes,
- Copie du livret de famille ou carte d'identité ou de ressortissant de l'un des états membres de l'union européenne,

**LA DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE EST FIXEE AU 16 AOUT 2019, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.**

#### **Organisation de la sélection :**

Les dossiers de candidatures seront examinés par la commission de sélection. Au terme de cet examen, la commission établit la liste des candidats sélectionnés. Seuls les candidats sélectionnés seront auditionnés par la commission.

La Directrice,

Aline DAVID

